

Décret n° 2 0 0 3 - 8 du 3 0 JAN 2003  
portant nomination d'un conseiller spécial

*LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,*

Vu la Constitution ;

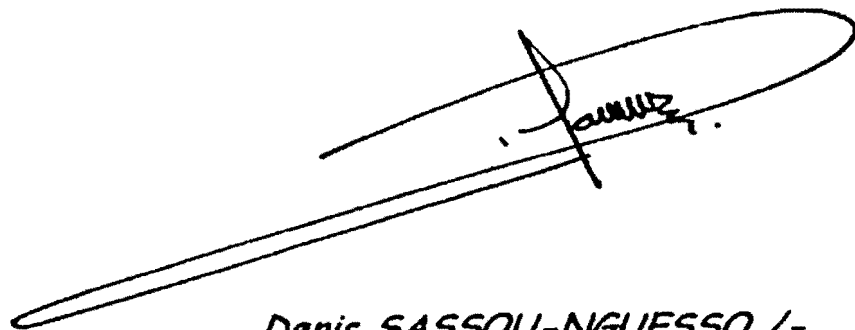
Vu le décret n°2002-373 du 4 décembre 2002 portant attributions et organisation du cabinet du Président de la République .

**DECRETE :**

**Article premier-** Monsieur Claude-Ernest NDALLA est nommé conseiller spécial du Président de la République.

**Article 2.-** Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonction de monsieur Claude-Ernest NDALLA, sera inséré au Journal officiel.

Fait à Brazzaville, le 30 JAN 2003



*Denis SASSOU-NGUESSO./-*